

# Règlement Monta Cala de Peillon 2010

-Course pédestre à allure libre, ouverte à tous à partir de la catégorie cadet.

-**Départ course enfants 9h30** (école d'athlétisme à benjamins) / **Départ course des As 10h30**.

-**Parcours** de 11,7 km vallonné sur routes ouvertes et chemins communaux sur les communes de Peillon et Peille, 3 ravitaillements sur le circuit et 1 à l'arrivée.

-**Sécurité** : secouristes agréées, médecins.

-**Accès** :

1. En voiture : Par l'A8, sortie Nice Est, puis direction Sospel, Contes (N204), sortie Peille, Peillon (06440).continuer sur la CD21, en direction de Peillon.
2. En train : Depuis la gare SNCF de Nice, prendre la ligne 05 direction Breil-sur-Roya et descendre en gare de Peillon Sainte Thècle. 300m du Départ de la course. Horaire sur [www.ter-sncf.com/paca](http://www.ter-sncf.com/paca)
3. En car : Depuis la gare routière de Nice promenade du Paillon (Tél. 04 93 85 61 81) prendre la ligne 360 (réseau TAM) horaire sur [www.cg06.fr](http://www.cg06.fr)

-**Inscriptions** :

Enfants gratuites, adultes 12 € repas inclus.

Repas accompagnants 10 €.

**Inscriptions 2010 limitées à 250 coureurs.**

En ligne sur <http://courirapeillon.free.fr/> **sans majoration de prix.**

S'inscrire en ligne est la méthode la plus simple et la plus rapide pour effectuer son inscription. En quelques minutes vous avez la certitude d'être inscrit en recevant une confirmation d'inscription.

**Attention** : Malgré votre confirmation d'inscription, votre participation à l'épreuve est **subordonnée** à LA **PRESENTATION** de votre **certificat médical** (ou photocopie lisible) ou de **votre copie de licence recto/verso de l'année 2009/2010** lors du retrait de votre dossier : (pour les deux, original ou copie datant de moins d'un an) conformément aux textes de loi n°99-223 du 23 Mars 1999.

Pour les licenciés FFA, FFTRI, FSGT Athlétisme, FFCT Athlétisme et UFOLEP Athlétisme, munissez-vous de **votre licence en cours de validité** portant l'attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Pré Inscriptions et renseignements : par téléphone au 06 23 10 10 67 / 06 70 48 15 79 ou par mail [courirapeillon@yahoo.fr](mailto:courirapeillon@yahoo.fr)

-**Les plus** : Parking, Repas, douche, Tee-shirt technique homme et femme. Assistance technique **Spinidon Côte d'Azur**.

-**classements et récompenses** : à partir de 12h, salle de la Sousta.

Les 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch.

Les 3 premiers de chaque catégorie FFA (sans cumul).

-**Assurance responsabilité civile** : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de Gras Savoye(FFA) et déclinent toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur.

-**Assurance individuelle accident** : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

-**Course comptant pour le challenge du pays des Paillons 2010** :

6 courses, Cantaron le 1<sup>er</sup> Mai, Peillon le dimanche 6 juin, Drap le 20 juin, Lucéram le 4 juillet, Contes le 10 juillet, Touët de l'Escarène le 11 septembre.

Remise des prix le samedi 2 Octobre, St Thècle de Peillon (salle Polyvalente de la Sousta)

-Règlement sur <http://courirapeillon.free.fr/articles.php?lng=fr&pg=564>